FM France : Demandes de permis de construire, d'autorisation d'exploiter au titre des installations classées pour la protection de l'environnement dans le cadre de l'extension de la plate-forme logistique de Crépy-en-Valois et d'instauration de servitudes d'utilité publique.

RAPPORT D'ENQUÊTE

Le 10 Décembre 2015

Pierre DENDIEVEL
Commissaire-Enquêteur

Sommaire

1 - Objet du projet

1.1 - Présentation de la demande 3
1.2 - Présentation du projet 4
1.3 - Cadre juridique 8
1.4 - Composition du dossier 9

2 - Organisation et déroulement de l'enquête

2.1 - Désignation 11
2.2 - Démarches préalables 11
2.3 - Déroulement de l'enquête 12
2.4 - Clôture de l'enquête 12
2.5 - Participation du public 12

3 - Appréciation des éléments du dossier et réponses aux observations

3.1 - Eléments du dossier de demande d'exploitation 13
3.2 - Eléments du dossier d'instauration de S.U.P. 14
3.3 - Avis de l'autorité environnementale 15
3.4 - Réunion publique : organisation et participation du public 16
3.5 - Procès-verbal et mémoire de réponse du pétitionnaire 17
3.6 - Procès-verbal et mémoire de réponse de l'Autorité Municipale 17
3.7 - Réponses du C.E. aux observations recueillies 18

4 - Pièces jointes

4.1 - P-V de synthèse et mémoire de réponse de FM France
4.2 - P-V de synthèse et mémoire de réponse de l'Autorité Municipale

5 - Réunion publique

5.1 - Compte-rendu de la réunion
5.2 - Annexes
- ✓ *Projet municipal de circulation des PL dans Crépy-en-Valois*
- ✓ *Echange de correspondance entre FM France et le C.E.*
- ✓ *Présentation du diaporama*

6 - Annexes

6.1 - Affichage de l' « Avis au Public » sur le site de FM France
6.2 - Parution des avis et article dans la presse régionale
6.3 - Information du public relayée par la mairie

1 - Objet du projet

1.1 – Présentation de la demande

1.1.1 – Présentation de la société

FM LOGISTIC est une entreprise de transport, d'entreposage et de conditionnement.

Le Groupe créé en 1967 compte plus de 18.000 collaborateurs dans le monde pour plus de 2.900.000m^2 de surface d'exploitation. Son chiffre d'affaires a progressé de 15% en moyenne entre 2009 et 2014.

FM France, dont le siège social se situe ZI rue de l'Europe 57 372 PHALSBOURG est filiale du Groupe. Elle exploite 26 plateformes d'entreposage en France et compte plus de 4000 emplois.

La société projette **l' « extension de la plateforme logistique dénommée CPN2, située sur la commune de Crépy-en-Valois », pour assurer l'approvisionnement de surfaces de ventes.**

La commune se situe à 21 km au Sud de Compiègne, à environ 58 km au Nord-Est de Paris et à 83 km à l'Ouest de Reims.

1.1.2 – Demandes présentées par le pétitionnaire

Dans le cadre de son extension, la société demande l'autorisation d'exploiter portant sur l'augmentation de la surface et les volumes de stockage de la plateforme logistique de Crépy-en-Valois.

Actuellement, le site fonctionne sur la base de l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter délivré le 8 octobre 2013 ainsi qu'un arrêté d'instauration de servitudes d'utilité publique notifié le 9 octobre 2013.
Ces arrêtés s'appliquent à la plateforme voisine CPN1 ainsi qu'à la plateforme CPN2.

La présente demande d'autorisation ne porte que sur le bâtiment CPN2 et son extension. A terme celui-ci sera constitué de 36 cellules au lieu de 15. Le volume d'entrepôts couverts sera supérieur à 300 000m3 assurant le stockage de plus de 500 tonnes de matières combustibles.

La plateforme est dévolue à plusieurs clients pour l'entreposage de produits divers semi-finis ou finis destinés à la grande distribution et aux professionnels.
Certains de ces produits présentent des propriétés chimiques particulières. Ils correspondent aux produits d'entretien, désinfectants et /ou de nettoyage : *linge, vaisselle, sols, surfaces vitrées*, … ; de jardinage : *bouillie bordelaise, engrais gazon*... ; aux cosmétiques : *déodorants, dissolvants, ... ;* aux produits de bricolage...

L'activité est soumise au régime d'autorisation au titre de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement.

L'établissement sera classé SEVESO seuil haut avec servitudes d'utilité publique.

Ce projet a fait l'objet d'un dépôt de permis de construire.

1.2 – Présentation du projet

1.2.1 - Situation cadastrale et accès au site

1.2.1.1 – Implantation

La plateforme est implantée en zones AUX du PLU de Crépy-en-Valois, destinées à recevoir des activités industrielles et artisanales, dont les ICPE. Elle occupe les parcelles cadastrées : ZH 17, 116,118, 120, 122, 124 à 127, 203, 255 à 263, 266, 267 (superficie 264.723m^2)

Le site est encadré :

- au Nord, par la voie ferrée SNCF Paris-Soissons et des terres agricoles;
- à l'Est, le Bois de Tillet;
- à l'Ouest, par les entrepôts Arrow Holding (CPN1) et Logidis Comptoirs Modernes;
- au Sud, la rue du Bois de Tillet.

Un embranchement fer existe au niveau de l'entrée du site. Il est envisagé de réaliser une connexion avec le quai fer selon la demande des clients futurs.

Un ERP (établissement recevant du public) est situé à 150m du site, les habitations les plus proches sont distantes de 500 mètres.

1.2.1.2 - Trafic et Accès du site

Les activités de l'entrepôt après extension engendreront un trafic journalier d'environ 300 camions par jour, soit 600 mouvements. Ceci représentera environ 13% du trafic poids-lourds total sur les axes routiers desservant Crépy-en-Valois.
L'établissement fonctionne du lundi au samedi en horaire posté 2X8 ou 3X8. Ces horaires pourront, toutefois, être aménagés en fonction des exigences de la clientèle, pouvant conduire à un fonctionnement occasionnel, voire permanent, le week-end.

Pour accéder au site par le poste de garde, les poids lourds respecteront les itinéraires conseillés par la commune :

- Depuis Compiègne, au Nord, par la RD332 en entrant dans la commune par la route de Compiègne ;
- Depuis Senlis, à l'Ouest, par la RN324 en entrant dans la ville par l'avenue de Senlis ;
- Depuis Soissons/Meaux/Château-Thierry par la RD25 au Sud-Est.
- L'entrée se fait par le côté Est du poste de garde de CPN1.
- La sortie s'effectue par le côté Ouest du poste de garde.

1.2.2 – Nature et volume des activités

1.2.2.1 - Nomenclature des installations classées : rubriques des produits courants

Produits	Rubriques	**Demande d'autorisation d'exploiter au 1° juin 2015**	Régime (*)
Bazar	1510	1 452 039 m3	A
Produits frais	1511	76 548 m3	E
Charbon de bois	4801	1 000 tonnes	A
Papier, carton	1530	276 045 m3	A
Plastiques	2662	276 045 m3	A
Pneumatiques	2663.1	60 000 m3	A
Pneumatiques	2663.2	70 000 m3	E

1.2.2.2 - Nomenclature des installations classées : Rubriques des produits classés

Produits	Rubriques	**Demande d'autorisation d'exploiter au 1° juin 2015**	Régime (*)
Toxiques	4120, 4130, 4140, 4150	9 800 t	A/ seuil haut
Dangereux pour l'environnement	4510, 4511, 4741	12 000 t	Seuil haut
Comburants	4440, 4441, 4442	2 500 t	Seuil haut
Aérosols	4320, 4321, 4718	6 000 t	D/ seuil haut / seuil bas
Liquides inflammables	4330, 4331, 1436	9 500 m3	A/seuil haut / seuil bas
Solides inflammables	1450	6 000 t	A
Soude	1630	6 000 t	A
Alcools	4755	20 000 t	Seuil bas
DEEE (**)	2711	900 m3	DC
Déchets dangereux	3550	49 t	NC

(*) : A = Autorisation, D = Déclaration, DC = Déclaration avec contrôle périodique, E = Enregistrement, NC = Non classé
(**) = Activité se limitant aux missions de transit, de regroupement des équipements électriques, électroniques et de mises en rebus.

Les capacités de stockage indiquées ne sont pas cumulatives, elles représentent les quantités maximales pour chaque type de produits. La capacité de stockage prévue est de l'ordre de 185.000 palettes ce qui correspond à environ 150.000 tonnes.

Directive IED : L'établissement pourrait être concerné par le stockage temporaire de déchets dangereux mais en quantité inférieure à 50 tonnes aussi il n'est pas soumis à la directicve IED

1.2.3 – Organisation du site

1.2.3.1 - Description de la plateforme

Le site est constitué de plusieurs locaux juxtaposés communicant entre eux.

- Bâtiments de stockage constitués de 36 cellules repérées par un numéro (exemples : 8a, 8b…, 14,15, 16 …, 23a… 27)
- Bâtiments annexes :
  - ✓ Locaux techniques situés à l'arrière des cellules 10d et 15 et des ensembles 18 et 19 (salle de charge, chaufferie, déchetterie…)
  - ✓ Local sprinkler de 110 m^2 avec deux réserves aériennes d'eaux, une de 1 200 m^3 et une de 900m^3
  - ✓ Poste de garde de 78 m^2

Les entrepôts sont équipés de quais de chargement/déchargement comportant des portes avec niveleur et de quais fer couverts le long de la façade Ouest des cellules 8, 9, 10d et 14.

Les surfaces de circulation desservent le périmètre complet des entrepôts.

Les parkings sont équipés d'accès distincts permettant la séparation des flux circulatoires PL/VL.

Les services « incendie et secours » disposent d'accès pompiers direct par la rue du Bois de Tillet au Sud du site.

1.2.3.2 - Caractéristiques

L'ensemble du stockage couvert représentera une surface au sol de 110.555 m^2
Toutes les cellules ont une surface utile intérieure inférieure à 6.000 m^2